

INFO : au départ de ce document, il est possible de copier-coller du texte.

Dans le texte,

Surligné en jaune signifie un choix à faire dans le texte parmi les propositions

Surligné en rouge signifie qu'il faut effacer cette partie pour obtenir un texte neutre

Multimax 30

Application

Isolation thermique des murs creux en remplissage complet ou partiel.

Description

L'isolation thermique des murs creux en remplissage complet ou partiel sera assurée par le placement de panneaux de laine de verre rigides du type Isover multimax 30. Les longues fibres minérales sont obtenues par fusion d'un mélange de verre recyclé (minimum 75%) et de sable, et liées ensuite au moyen d'un liant thermodurcissable.

Les panneaux de laine de verre sont sans revêtement.

Les dimensions des panneaux sont de 1350x600mm. La grande longueur des panneaux favorise la rapidité et la facilité de mise en œuvre. De plus, elle limite le nombre de joints entre panneaux et donc les risques de ponts thermiques.

La laine de verre est entièrement recyclable.

La laine de verre est non-cassante, légère et résiliente.

La laine de verre n'est ni capillaire, ni hygroscopique

La laine de verre est dimensionnellement stable et ne se tasse pas après la pose.

La laine de verre est non corrosive et ne favorise pas le développement de moisissures ou bactéries. Elle ne constitue pas non plus une nourriture pour les rongeurs et autres nuisibles.

La conductivité thermique déclarée λ_D s'élève à 0,030 W/mK.

Les panneaux ont l'épaisseur suivante: 45 mm avec une résistance thermique déclarée R_D de 1,50 m²K/W.

Réaction au feu: classe A2, s1-d0 selon EN 13501-1.

La capacité calorifique spécifique c_p s'élève à environ 1030 J/kgK, conformément à EN 12524.

Le coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau s'élève à environ $\mu=1,2$.

Les produits sont livrés sous un film PE scellé à chaud. Sur chantier, les produits sont entreposés sans contact direct avec le sol. Sur chantier, grâce à leur coiffe, les palettes intactes peuvent être stockées à l'extérieur.

L'isolation porte le label et le marquage CE. Le produit bénéficie d'agrément techniques pour l'isolation de murs creux en remplissage partiel ou complet.

Un échantillon, accompagné d'une copie des agrément techniques, seront remis à l'approbation de l'architecte responsable.

La pose se fera dans les règles de l'art et conformément aux prescriptions (fiche produit) du fabricant.